



Doc. 12723

28 septembre 2011

Promouvoir le volontariat et le bénévolat en Europe

Réponse à Recommandation¹: Recommandation 1948 (2010)

Comité des Ministres

1. Le Comité des Ministres a examiné la [Recommandation 1948 \(2010\)](#) de l'Assemblée parlementaire sur le thème « Promouvoir le volontariat et le bénévolat en Europe ». Il a porté cette recommandation à l'attention des gouvernements. Il l'a aussi transmise au Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ), au Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ) et au Comité directeur de l'Education (CDED).
2. Le Comité des Ministres reconnaît qu'il est important de soutenir le volontariat et le bénévolat dans l'optique de promouvoir à la fois une citoyenneté active et la valeur éducative de ces activités, dont l'éducation non formelle. Il partage l'opinion de l'Assemblée selon laquelle le volontariat et le bénévolat ont des effets bénéfiques tant pour l'individu que pour la société dans son ensemble, comme le souligne l'Assemblée au paragraphe 3 de sa recommandation.
3. Dans ce contexte, le Comité des Ministres a pris acte du fait que l'Union européenne a décidé de faire de 2011 « l'Année européenne du volontariat ». Il sait que des conférences et des manifestations sont actuellement organisées ou prévues dans de nombreux Etats membres ; il invite ces derniers à continuer de soutenir, selon les besoins, toute initiative prise au niveau national pour traiter les questions que soulèvent le volontariat et le bénévolat.
4. Le Comité des Ministres fait savoir à l'Assemblée que le Conseil de l'Europe a participé activement à la « IIe Convention des jeunes sur le volontariat » organisée par le Forum européen de la jeunesse (Bruxelles, 7-11 septembre 2011) dans le cadre de l'Année européenne du volontariat, sous le titre « Young Volunteers Stand Up! » (Jeunes volontaires, mobilisez-vous !). En outre, un séminaire sur le thème « Mobilité des jeunes – Chances à saisir et obstacles à surmonter dans le secteur du volontariat transfrontalier pour les jeunes, en particulier les moins favorisés » a eu lieu au Centre européen de la jeunesse à Strasbourg, les 7 et 8 septembre 2011. Enfin, dans le cadre du partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe en matière de jeunesse, un numéro spécial du magazine « Coyote » consacré au bénévolat/volontariat a été publié en juillet 2011.
5. Le Comité des Ministres a également pris acte de l'appel lancé par l'Assemblée aux Etats membres pour qu'ils signent et ratifient la Convention européenne sur la promotion d'un service volontaire transnational à long terme pour les jeunes. Il rappelle que, dans le cadre de la réforme de l'Organisation, une révision de la pertinence de toutes les conventions du Conseil de l'Europe est actuellement en cours afin de fournir une base permettant de décider des suites à leur donner et notamment des mesures à prendre pour accroître leur visibilité et le nombre de parties contractantes aux conventions qui sont toujours d'actualité.

1. adoptée à la 1121e réunion des Délégués des Ministres (21 septembre 2011)

